

IDENTIFICATION DU PROGRAMME

DENOMINATION DU PROGRAMME

AL MANZAH
CENTRE COMMERCIAL BAB IGHLI

TYPE DE PROGRAMMES

LOCAUX COMMERCIAUX
PHARMACIE-BOULANGERIE-
SUPERETTE- CAFETERIA

PROPRE

OUI

EN PARTENARIAT

LOCALISATION

REGION ECONOMIQUE

MARRAKECH TENSIFT AL HAOUZ

PREFECTURE OU PROVINCE

MARRAKECH

COMMUNE

MARRAKECH-MENARA

VILLE

MARRAKECH

DATES D'EXECUTION DU PROGRAMME

TRANCHE 1

TRANCHE 2

TRANCHE 3

TRANCHE 4

DATE DE LANCEMENT DES TRAVAUX

17/04/05

DATE D'ACHEVEMENT DES TRAVAUX

30/04/08

DATE DE MISE EN COMMERCIALISATION

28/11/08

DATE DE LIVRAISON

11/2008

DATE DE REMISE DES CONTRATS

06/2009

LE COUT DU PROGRAMME

COUT DU
M²

COUT
TOTAL

DATE

COUT INITIAL

4420 dhs

7,72MDH

24/06/08

PREMIERE ACTUALISATION

SECONDE ACTUALISATION

OBJECTIFS DU PROGRAMME

LES OBJECTIFS SOCIAUX

PERMETTRE AUX BENEFICIAIRES DES VILLAS ET APPARTEMENTS DU QUARTIER BAB IGHLI DE DISPOSER D'UN CENTRE COMMERCIAL DE PROXIMITE OFFRANT LES SERVICES DE PREMIERE NECESSITE

LES OBJECTIFS COMMERCIAUX

Commercialiser et livrer la totalité du centre commercial dans les meilleurs délais ;

Faire le recouvrement suivant l'échéancier - Atteindre les objectifs du plan d'action.

LES CONDITIONS PREALABLES A LA COMMERCIALISATION

OUI

NON

L'ETUDE DE FAISABILITE

X

L'ETUDE DE MARCHE

X

SITUATION DU TERRAIN

PROPRIETE DE L'OPH

X

LIBRE DE TOUTE OCCUPATION

X

LES AUTORISATIONS ADMINISTRATIVES

X

LE PLAN NO VARIETUR

X

LE MONTAGE FINANCIER

X

LE CATALOGUE DES PRIX

X

LE PLAN D'ACTIONS MARKETING OPERATIONNEL

INTERNE

X

PAR UN CABINET EXTERNE

APPROBATION DU PROGRAMME PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION OU LE DIRECTOIRE

X

LE PLAN DE COMMUNICATION

LA PRESSE

NOM DU QUOTIDIEN

DATE DE PARUTION

QUOTIDIENS

L'économiste

14/11/2008

La vie Économique

27/03/2009

L'AFFICHAGE

TYPE D'AFFICHE

LA PERIODE

ANNONCE-AFFICHE

Février -Mars 2009

BROCHURES

DEPLIANTS

PLAQUETTES

NOMBRE

LIEUX D'INSTALLATION

BANDEROLES

DEFINITION DES CARACTERISTIQUES DES PRODUITS

VENTE CONDITIONNEE

TYPES D'UNITES	CATEGORIES D'UNITES	SUPERFICIE DU TERRAIN		SUPERFICIE CONSTRUITE		NOMBRE DE NIVEAUX	
		DE	A	DE	A	DE	A
Lot social	Unité d'habitat social (UHS)						
Logement social							
Lot économique	Unité d'habitat économique (UHE)						
Logement économique et faible VIT							
Villas économiques	Unité d'habitat promotionnel (UHP)						
Locaux commerciaux	Unité commerciale ou industrielle (UCI)			126à	883	R+1	
Lots d'équipements socio administratifs	Unité d'équipements socio administratifs (UES)						

DEFINITION DES CARACTERISTIQUES DES PRODUITS

VENTE CONVENTIONNEE

TYPES D'UNITES	CATEGORIES D'UNITES	SUPERFICIE DU TERRAIN		SUPERFICIE CONSTRUITE		NOMBRE DE NIVEAUX	
		DE	A	DE	A	DE	A
Lots promotionnels (ilots ou lots groupés)	Unité d'habitat promotionnel (UHP)						
Lots d'activités commerciales							
Lots d'activités artisanales							
Lots industriels							

VENTE LIBRE D'UN LOT OU LOGEMENT PROMOTIONNELS

TYPES D'UNITES	CATEGORIES D'UNITES	SUPERFICIE DU TERRAIN		SUPERFICIE CONSTRUITE		NOMBRE DE NIVEAUX	
		DE	A	DE	A	DE	A
lot promotionnel	Unité d'habitat promotionnel (UHP)						
Logements promotionnels							

LE PLANNING DE COMMERCIALISATION

TRANCHE 1

DATE DE LANCEMENT DE LA PUBLICITE OBLIGATOIRE

14/11/2008-27/03/2009

DATE DE LANCEMENT DE LA COMMERCIALISATION

28/11/2008

NUMEROS ET TYPE DE UNITES A COMMERCIALISER

VOIR	REGISTRE DE	VENTE ET SRG		

TRANCHE 2

DATE DE LANCEMENT DE LA PUBLICITE OBLIGATOIRE

DATE DE LANCEMENT DE LA COMMERCIALISATION

NUMEROS ET TYPE DE UNITES A COMMERCIALISER

TRANCHE 3

DATE DE LANCEMENT DE LA PUBLICITE OBLIGATOIRE

DATE DE LANCEMENT DE LA COMMERCIALISATION

NUMEROS ET TYPE DE UNITES A COMMERCIALISER

TRANCHE 4

DATE DE LANCEMENT DE LA PUBLICITE OBLIGATOIRE

DATE DE LANCEMENT DE LA COMMERCIALISATION

NUMEROS ET TYPE DE UNITES A COMMERCIALISER

LES CONDITIONS DE COMMERCIALISATION

LES CONDITIONS D'ELIGIBILITE

FOURCHETTE DES REVENUS

DE

A

-

-

OUI

NON

AVOIR BENEFICIE D'UN PRODUIT DES OPH

ETRE PROPRIETAIRE D'UN LOGEMENT OU D'UN LOT DE TERRAIN
CONSTRUCTIBLE

RESIDER DANS LA LOCALITE DU PROGRAMME

AUTRES CONDITIONS

- COMPROMIS DE VENTE
- ECHEANCIER DE
PAIEMENT

X

LES MODALITES D'ATTRIBUTION

- COMMERCIALISER SUIVANT LA CIRCULAIRE N° MTT/1967 DU 09/06/2008
- COMMERCIALISER PAR VOIE DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES OU SUR OFFRE DE PRIX PUIS A GUICHET OUVERT SANS CONDITIONS
- COMMERCIALISATION PAR LE BIAIS D'UNE AGENCE DANS LE CADRE DE LA NOUVELLE POLITIQUE D'EXTERNALISATION DE LA COMMERCIALISATION DES PROGRAMMES DES SOCIETES AL OMRANE

LES CONDITIONS DE VALORISATION

DELAI DE VALORISATION

-

PENALITES PREVUES

-

LES CONDITIONS D'ALIENATION

DELAI DE NON ALIENATION

INDEMNITE POUR LEVER LA CONDITION D'ALIENATION

LES CONDITIONS DE DESISTEMENT

MONTANT DE L'INDIMNITE

1000 dhs

OU

Taux appliqué par rapport au prix de vente

OUI	NON
<input type="text"/>	<input checked="" type="text" value="X"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>

REMBOURSEMENT IMMEDIAT

REMBOURSEMENT APRES COMMERCIALISATION

LES CONDITIONS DE DECHEANCE

MONTANT DE L'INDIMNITE

1000 dhs

OU

Taux appliqué par rapport au prix de vente

PENALITES DE RETARD A APLLIQUER EN CAS DE NON REGLEMENT D'UNE ECHEANCE

RESERVES ET/OU OBSERVATIONS DES RESPONSABLES ET DES MANAGERS COMMERCIAUX

LE DIRECTEUR GENERAL

LE DIRECTEUR REGIONAL

LE DIRECTEUR COMMERCIAL

LE DIRECTEUR DE COMMUNICATION

LE DIRECTEUR MARKETING

LES MANAGERS COMMERCIAUX

LE CHEF DE GROUPE (nom et prénom)

Omar EL GOUAIL

LES MANAGERS (noms et prénoms)

Mohammed TINDOUFT

Mohamed ZGHAOUI

Saïda SGHIR

Ahmed NIA

LE MODE DE RECOUVREMENT

1 ère avance

2 ème avance

3 ème avance

4 ème avance

TYPES D'UNITES CATEGORIES D'UNITES

DATE

DATE

DATE

DATE

Lot social

Unité d'habitat social (UHS)

Logement social

Lot économique

Unité d'habitat économique (UHE)

Logement économique et faible VT

lot promotionnel

Lots promotionnels (lots ou lots groupés)

Logements promotionnels

Villas économiques

Unité d'habitat promotionnel (UHP)

LE MODE DE RECOUVREMENT

1 ère avance

2 ème avance

3 ème avance

4 ème avance

TYPES D'UNITES CATEGORIES D'UNITES

DATE

DATE

DATE

DATE

Lots d'activités commerciales

Locaux commerciaux

Lots industriels

Lots d'activités artisanales

Lots d'équipements socio administratifs

Unité commerciale ou industrielle (UCI)

Unité d'équipements socio administratifs (UES)

30à 50%

7 jours

50 à 70%

6 mois

LE NIVEAU HIERARCHIQUE DE PRISE DE DECISION DE DEROGATION

NOM ET PRENOMS DU DECIDEUR

M. Adil BOUSFIHA

M. Omar EL GOUAIL

M. Brahim BACHIKH

M. EL Khatib EL HEBIL